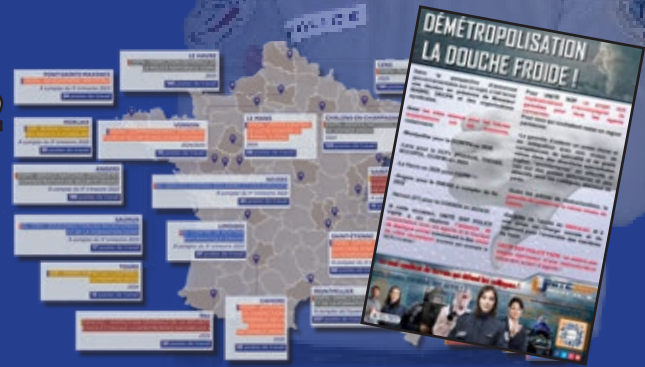


DEMÉTROPOLISATION

ET LES PERSONNELS ?

Le 16 mars dernier, M. BABRE, DRCPN confirmait la délocalisation de plusieurs services ou directions

- ▶ Angers pour le SNEAS à compter de fin 2022
- ▶ Lens pour la DCPJ en 2024
- ▶ Vernon pour le COSSEN en 2024/25
- ▶ Le Havre pour l'IGPN en 2025
- ▶ Montpellier pour la DCRFPN en 2026



DES DÉCISIONS SANS CONCERTATION

POUR UNITÉ SGP POLICE, LES PERSONNELS NE DOIVENT PAS ÊTRE OUBLIÉS

Outre la prime de restructuration, leur niveau de salaire doit être garanti

Et pour celles et ceux qui ne souhaitent pas partir, reclassement sur un poste choisi en adéquation avec leurs compétences plutôt qu'un poste déficitaire

L'INTÉRÊT DES PERSONNELS, NOTRE PRIORITÉ

www.unitesgppolice.com



**UNITÉ SGP
POLICE
FSMI-FO**

On ne lâche rien !

17-03-2022